

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix huit mars, à 16 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de convivialité, sous la présidence de Mme Loussouarn Véronique, Maire,

Date de convocation : 01 mars 2021

Présents : Mmes Véronique Loussouarn, Caroline Grisolet, Dominique Pichelin ; Mrs Maurice Locardel, Serge Henriot, Flavien Lacroix, Claude Haller.

Absent excusé : néant

Mme Dominique Pichelin a été nommée secrétaire

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la mairie et transmis au contrôle de légalité le 19 mars 2021

.....

20210205-001) Travaux chemin piétonnier pressoir, monument :

Le Maire présente à l'Assemblée un devis pour la réalisation d'un chemin piétonnier autour du monument aux morts, et dit qu'il faut délibérer afin de solliciter des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Confirme la réalisation des travaux

- o Accepte le plan de financement
- o Arrête le montant de cette étude à la somme de 12.728,50 € HT (15.274,20TTC).
- o Sollicite l'octroi d'une subvention de la Région Grand Est dans le cadre du plan de relance rurale pour un montant de 2.545 euros
- o Autorise le Maire à faire toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous documents relatifs aux décisions précitées.
- o Certifie que le projet pour lequel les subventions sont demandées n'a reçu aucun commencement d'exécution de travaux

Les subventions seront versées sur le compte de la commune, receveur principal, perception de BAR LE DUC

20210318-002) COMPTE DE GESTION 2020 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2020 de la commune avec un excédent de 120.515,48 €

20210318-003) COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Le Maire quitte l'assemblée pour ce vote.

Le conseil adopte à l'unanimité le CA 2020 qui fait apparaître un excédent de 120.515,48 euros.

20210318-004) Affectation du résultat commune 2020 :

Le conseil décide

- Report compte 002 pour 18.008,48 € excédent de fonctionnement
- affectation en 1068 : 73.672,32 €
- Report compte 001 pour 28.834,68 € excédent d'investissement

20210318-005) BUDGET COMMUNAL 2021 :

Le budget est adopté à l'unanimité avec un équilibre de 111.611,48 euros en fonctionnement et de 200.687,00 euros en investissement

20210318-006) Vote des 4 taxes 2021 :

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la commune est compensée en percevant le montant de la taxe foncière normalement perçue par le département, le taux départemental vient donc se greffer au taux communal pour la taxe sur le foncier bâti. Le département ne percevra plus sa part sur la taxe foncière sur le bâti.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, le maintien des taxes pour 2021 :

- Taxe d'habitation : supprimée
- Taxe foncière sur le bâti : 3 % + transfert du taux départemental de 25.72% pour compenser la perte sur la taxe d'habitation, taux total : 28.72%
- Taxe foncière sur le non-bâti : 38.51 %
- CFE : 10,99%

Produit total de 35.125 euros dont reversé au conseil général 5.661 euros.

Cette augmentation de taux n'est donc pas une augmentation pour les contribuables, mais un transfert des fonds.

20210318-007) Achat défibrillateur obligation dans certains ERP 5 :

La commune n'est pas dans l'obligation pour le moment de s'équiper d'un défibrillateur, le sujet est reporté.

20210318-008) Renouvellement adhésion 3ABE :

Mme le Maire présente le renouvellement de l'adhésion à l'association des 3 ABE pour une cotisation de 25 euros

Cette association est basée à Seraucourt, elle fabrique les tables et bancs extérieurs.

Le conseil décide à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion

20210318-009) Renouvellement adhésion PECF :

Le PECF est un label pour la vente des bois, ce label permet d'obtenir un meilleur prix sur les ventes de bois.

Coût : 95 euros pour 5 ans

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler son adhésion au PECF

20210318-010) Renouvellement adhésion aux communes Beaulieu de France :

Le conseil estime que cette adhésion n'est pas utile à la commune et décide de ne pas renouveler son adhésion.

20210318-011) Signalisation dans le village, sécurité de la circulation :

Certains véhicules venant de la forêt et accédant au village roulent beaucoup trop vite, mettant en danger les piétons et cyclistes. La configuration de la rue de l'Abbaye avec des habitations en bord de route est un espace qui devrait être naturellement et civiquement partagé. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Nous accueillons aussi de nombreux promeneurs qui utilisent cette route pour se rendre sur les sentiers de randonnées. Ainsi nous avons fait appel au Responsable de l'Unité Accessibilité Territoriale Sud afin d'étudier la situation en venant sur place. Cette rencontre nous a permis de faire le point sur la signalisation dans le village qui entraîne aussi une réglementation du code de la route. Le rapport qui a suivi nous donne des préconisations sur lesquelles nous appuyer afin d'établir un dossier pour la mise en œuvre.

20210318-) Divers :

- Carte communale : erreur sur l'indication d'un parking à l'endroit de la place de retournement au bout du village
- Objets à vendre suite au nettoyage du grenier. Le conseil a fixé la liste et le tarif des objets qui seront proposés aux habitants.
- Brocante : le conseil décide avec 5 voix pour et 1 abstention d'organiser la brocante en août si les directives Covid le permettent
- Entretien de la commune :
Prévoir la révision du tracteur
Prévoir l'achat d'un gyro broyeur

L'ordre du jour étant épuisé, Mme. Le Maire propose de lever la séance.